



**MINISTRE  
DE LA SANTE,  
en charge de la prévention  
et de la protection sociale généralisée**

**Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)**

**I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC**

1° *Catégorie* : La Polynésie française

2° *Nom et coordonnées de l'acheteur* : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° *Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché* : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé.

**II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

1° *Objet* : PRESTATION D'UN EDUCATEUR SPECIALISE POUR LE CENTRE D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « TE FARE MATAHIAPO »

2° *Catégorie* : Marché de services

3° *Type* : Prestations d'éducateur sspécialisé

4° *Lieux de réalisation ou de livraison des prestations* : Polynésie française

5° *Durée* : Le marché est conclu pour une durée initiale de dix (10) mois du 01 mars 2024 au 31 décembre 2024. Il est tacitement reconductible deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois.

6° *Variantes autorisées* : Non

7° *Marché réservé* : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

**III- FORME DU MARCHE**

Le présent marché est un marché composite mono-attributaire défini en fonction du type de prestations :

- Pour les prestations annuelles, programmée selon une périodicité définie au CCTP (article 3.3), le marché est un marché simple, à prix global et forfaitaire. Le prix est indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire et dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, annexe de l'acte d'engagement

- Pour les prestations ponctuelles (séances supplémentaires, article 5 du CCTP), le marché est un marché à bons de commande au sens de l'article LP 221-4 du Code Polynésien des marchés publics (CPMP) avec un maximum annuel en valeur fixé à 300 000 FCPF HT. Les prix associés à ces prestations sont listés dans un Bordereau de Prix Unitaire (BPU) valant de DQE du titulaire, annexe financière de l'acte d'engagement. Ces prestations sont exécutées à la survenance du besoin par l'acheteur public par l'émission de bons de commande.

#### **IV- ALLOTISSEMENT**

Le marché n'est pas alloti.

#### **V- TYPE DE PROCEDURE**

Procédure adapté en application de l'article LP 321-1 du CPMP.

#### **VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS**

Se conformer au règlement de consultation.

#### **VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE**

Sans objet.

#### **VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION**

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

#### **IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES**

Jeudi 15 février 2024 à 12 heures, heure de Papeete.

#### **X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) :* [gestion.taravao.dsp@administration.gov.pf](mailto:gestion.taravao.dsp@administration.gov.pf)

#### **XI – ADRESSES**

*Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé :* [gestion.taravao.dsp@administration.gov.pf](mailto:gestion.taravao.dsp@administration.gov.pf)

*Contenu du dossier de réponse :* Défini dans le règlement de la consultation.

#### **XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES**

*Modalités :* Voir le règlement de consultation

*Adresse et modalités pour la remise des plis :* HOPITAL DE TARAVAO - ROUTE DE LA MAIRIE DE TAIARAPU EST - BP 70 06 – 98719 – TARAVAO

**XIII – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

Publication le Mercredi 7 février 2024

Publication sur les supports suivants :

[Site de la Direction de la santé](#)